

LETTRE D'INFO n°8

De juillet à septembre 2020

Aménagement

RD 1 Clichy-la-Garenne » Levallois-Perret



Le chantier de l'aménagement de la RD 1 progresse avec le redémarrage des travaux de voirie côté Seine. La réalisation du passage souterrain est en bonne voie pour une ouverture prévue en janvier 2021, tandis que les aménagements paysagers des berges de Seine débiteront à l'automne pour proposer aux piétons une promenade agréable et sécurisée, au printemps 2021.

SOMMAIRE

Aménagements p.2 et 3

Zoom sur le chantier p.4

**3 questions
à Charline Vermandel,
Contrôleur de travaux
chez Iris Conseil** p.5

En bref p.6



Le chantier progresse à bon rythme

Les travaux préparatoires de la partie Est du passage souterrain étant finalisés, sa construction peut se poursuivre et entrer dans sa phase de réalisation. Les aménagements des équipements et de la voirie à l'intérieur du passage débuteront à partir de l'automne afin de permettre une ouverture à la circulation en janvier 2021. Les accès au pont et à la route d'Asnières pourront alors être aménagés.

La mise en service de ce souterrain fluidifiera la circulation et permettra de réduire les pollutions sonores et atmosphériques.

Afin de poursuivre le renouvellement des voies de circulation, les travaux de voirie côté Seine ont débuté, avec tout d'abord la rénovation des réseaux d'assainissement de la voie, la mise en place des bordures, l'adaptation des structures de voies et l'aménagement des terre-pleins centraux.

Les travaux de voirie prennent en compte le partage de la route entre les usagers en créant une séparation claire des différents flux de circulation. Les piétons pourront ainsi circuler en toute sécurité et accéder plus facilement aux berges.



LES ÉTAPES DU CHANTIER

Mars 2020

Début des travaux de voirie côté Seine

Printemps 2020

Travaux de terrassement des berges

Juillet 2020

Début des aménagements paysagers des berges

Automne 2020

Début des plantations



© CD92 / Sense & Brœtel



© CD92 / Sense & Brœtel

Le saviez-vous ?

Des travaux sont en cours aux abords du chantier de la RD 1, dans le cadre d'un projet connexe piloté par l'aménageur des immeubles de bureaux. Ces travaux impliquent une mise à sens unique de la rue du Bac d'Asnières et de la Route d'Asnières, de façon successive sur la période allant de juin à octobre 2020. La livraison de ces bâtiments à l'automne 2020 sera suivie de l'aménagement par le Département des voies de raccordement sur la route d'Asnières puis des voies se trouvant au pied des immeubles le long du passage souterrain.

Janvier 2021

Mise en service du passage souterrain

Début 2021

Rétablissement de la circulation complète

Printemps 2021

Mise à disposition des berges aménagées pour les usagers

Zoom sur l'aménagement des berges

Les berges de Seine dévoileront bientôt un nouveau visage. À la suite de la suppression du talus, des murs de soutènement sont en construction afin de consolider la future voirie côté Seine. Un large espace sera libéré et fera alors l'objet d'aménagements paysagers, répondant ainsi aux objectifs environnementaux du projet. Les travaux de terrassement sont en cours. L'aménagement du futur accès des piétons aux berges s'achèvera à l'automne. Le cheminement piéton et les premières

plantations, constituées de 25 arbres et plusieurs arbustes, seront réalisés au printemps 2021. De plus, des agrès de sport seront installés près de la Seine, en libre utilisation.

Ce travail d'aménagement et de végétalisation a pour objectif de rendre les berges agréables à vivre et de faciliter l'appropriation de ce nouvel espace public par les piétons dès juin 2021.



Charline Vermandel

**Contrôleur de travaux
chez Iris Conseil**

En quoi consiste votre mission sur le chantier ?

Je suis chargée de la réalisation des travaux dans le respect du cahier des charges et des normes imposées, en termes techniques, économiques et de délais. Par exemple, je vérifie que l'épaisseur d'une couche posée est conforme au cahier des charges. Je m'assure que les conditions de sécurité soient respectées sur le chantier et par le personnel.

Je suis celle qui fait le lien entre le maître d'ouvrage, les entrepreneurs chargés des travaux mais aussi les acteurs extérieurs comme les chantiers connexes, les entreprises se trouvant dans la zone du chantier, les mairies... C'est cette interaction permanente, le fait de gérer des imprévus et de savoir réagir qui me plaît dans mon métier.

Quelles contraintes rencontrez-vous au quotidien dans votre métier ?

Les principales contraintes rencontrées sur un chantier en milieu urbain concernent la présence de réseaux souterrains (gaz, télécom, électricité) qui sont pour certains abandonnés. Pour déterminer à qui appartiennent ces réseaux, il faut contacter, en collaboration avec l'entreprise chargée des travaux, les concessionnaires susceptibles d'en être propriétaires.

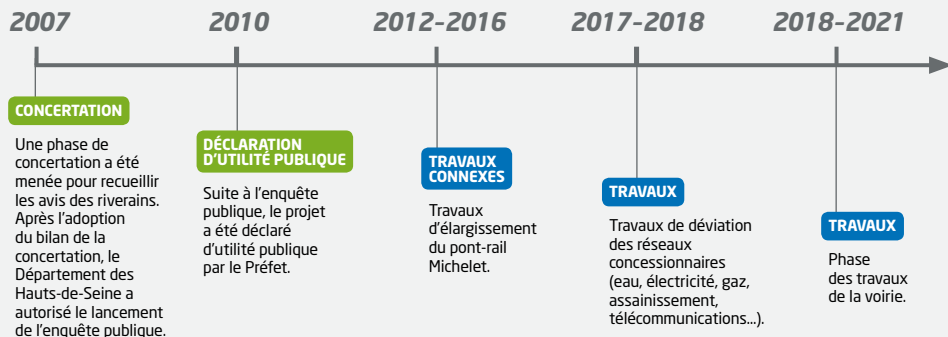
Quelles sont les prochaines étapes clés du chantier ?

Les prochaines étapes clés du chantier concernent tout d'abord les travaux de voirie côté Seine. Les réseaux souples (télécom, électricité) étant installés, les travaux d'assainissement ont démarré. Il s'agit de mettre en place le réseau d'eau pluviale, notamment les collecteurs et les canalisations qui vont rejoindre la canalisation principale des eaux du département. Suite aux tests effectués sur l'ancienne voirie, les différentes couches de grave, mélange composé de sable et de gravillons, seront en partie réutilisées et mises en œuvre. L'aménagement des berges de Seine constitue une des prochaines étapes clés du chantier.



EN BREF

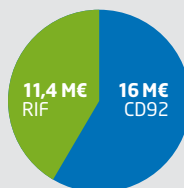
Les grandes étapes du projet



Les acteurs du projet

- » **Le Département des Hauts-de-Seine finance à hauteur de 16 M€,** en qualité de maître d'ouvrage, l'aménagement des quais de la RD1.
- » **La Région Île-de-France finance 11,4 M€** représentant 50 % du montant des travaux d'aménagement dans le cadre du plan anti-bouchons.

Le budget



Financement du projet d'aménagement de la RD 1

la Région

le Département

Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec
26 000
véhicules par jour

Un budget de
27,4 M€
pour les travaux de la 1^{ère} phase

Un tracé de
1,2 km

Une question ou une remarque sur le chantier ? <https://contact.hauts-de-seine.fr>

Retrouvez toute l'actualité du projet sur notre site www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/la-voirie-departementale/rd-1-clichy-levallois

Cette lettre d'information est une édition du conseil départemental des Hauts-de-Seine. Conseil, conception, rédaction et mise en page : Sennse - Directeur de rédaction : Jean-Claude Gagnol, Chargé d'Opérations au Département des Hauts-de-Seine - Crédits photos : CD92 / Studiography